

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages.....200 F ● 16 à 28 pages.....600 F ● 32 à 44 pages.....1000 F ● 48 à 60 pages.....1500 F ● Plus de 60 pages ...2000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO 20 000F ● AFRIQUE 28 000 F ● HORS AFRIQUE 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions) 20 000 F ● Avis d'immatriculations 10 000 F ● Certification de JO 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 97403-GL déposée le 21-02-2022, Mme SESSIE Amélé, profession : Ménagère, demeurant à ALLEMAGNE et domiciliée à ALLEMAGNE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 80ca, situé à BE CENTRE HEDZRANAWOE, connu sous le nom de RIVES DU ZIO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 852, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 854A et à l'Ouest par le lot n° 732A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97860-GL déposée le 28-02-2022 Mme SAMBIANI Y. Fabiola, profession : Fonctionnaire demeurant à Kara et domicilié à Kara, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Anyavé, préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété EGLA Yao et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97864-GL déposée le 28-02-2022 M. YOHO Atsoutsè K. E, profession : Technicien aérien mécanique demeurant à Lomé et domicilié à Adidogome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Ségbé Akato viépé, préfecture de Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GOLOE et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98052-GL déposée le 02-03-2022, M. ALASSANI Mahamadou, profession : Employé de bureau, demeurant à AGOE et domicilié à SORAD, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ADOUGBA-ZOGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité GBEDEGA DOKLI, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98175 déposée le 04-03-2022 M. GOUNTENI Kalimou, profession : Ingénieur génie électrique demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 31ca, situé à BAGBA connu sous le nom de DOKPLALA, préfecture de l'Avéet borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et au Sud par la propriété WOUVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98345-GL déposée le 07-03-2022 Mme NKOUKPONOU Homagno Amavi épouse VON WARTBURG WALTER, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié à Adamavo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 50a 33ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Djassemé, préfecture de Lacs et borné au Nord par la voie ferrée Hahotoé-Kpeme, au Sud par la propriété HARRYO et la propriété DJADE Koudaya, à l'Est par la route N°2 Lomé-Aneho de 40m et à l'Ouest par la propriété ATTIOGBE KLUHOUN .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98378-GL déposée le 07-03-2022 M. POKONA Kaakou, profession : Technicien supérieur de laboratoire demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 90ca, situé à APEDOKOE connu sous le nom de GBOMAME, préfecture de Golfe et borné au Nord et au Sud par la propriété BARBOZA WOOLEY, à l'Est par la propriété AKATO AMEGNINOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98920-GL déposée le 15-03-2022 Mme EPPREH Ayawavi Akofa épouse KLOUTSE, profession : Enseignante demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de KLEME AGOKPANOU, préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATIMAKA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98970-GL déposée le 15-03-2022 M. DOKPO Kodzo Hervé, profession : Manutentionnaire demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO connu sous le nom de AKATO VIEPE, préfecture de Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOLAN et à l'Est par la propriété EDJEU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99013-GL déposée le 16-03-2022, M. SOUKOUNA Kalilou, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 32a 36ca, situé à SEVAGAN, connu sous le nom de KOGBOE, préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété AGBEDEVI KOFFI, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 16m chacune et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99400-GL déposée le 22-03-2022 M. HOUNDJOE Edoé Kafui, profession : Comptable demeurant à AGOE et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 92ca, situé à TOGOVILLE connu sous le nom de DOGOUME, préfecture de Vo et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété NUBUKPO et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99497-GL déposée le 23-03-2022, Mme NOUNDA Gbaliboua, profession : Employée de société, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de DJOGBE KOVI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MLANGANI et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99562-GL déposée le 24-03-2022 M. ALEYAO Binioubè, profession : Fonctionnaire demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 47a 96ca, situé à KOVIE connu sous le nom de TSIVE, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété GBEMOU ANANI, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99624-GL déposée le 24-03-2022 M. MESSAN Kokou Gbongbonli, profession : REVENDEUR demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 6a 54ca, situé à Lomé Afiao connu sous le nom de Gblenkomégan, préfecture de Golfe et borné au Nord par le lot n°10, au Sud par une rue en projet de 16m, à l'Est par une parcelle et à l'Ouest par le lot n°4.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99627-GL déposée le 24 -03-2022 M. GMAKOUBA N'Teyaname, profession : Economiste demeurant à Lomé et domicilié à l'Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 21ca, situé à Davié connu sous le nom de Toumé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par la collectivité AFNTSAO Soglo et à l'Ouest par la propriété FIAGNO Yawo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99705-GL déposée le 25-03-2022 Mme KPELIKPELI Magnoudewa, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 3a 57 ca, situé à Davié connu sous le nom de Dévième, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Ouest par une ligne de la moyenne Tension de 32m, à l'Est et au Sud par la propriété GBESSAH

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99929-GL déposée le 30-03-2022 Mme AGBLELEDJO Eya Thérèse, profession : Revendeuse demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de DJAGBLE, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPO et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112375-GL déposée le 30-05-2023, M. AMOU Kossivi, profession : Ingénieur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 91ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DEVIKINME, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété des héritiers AMOU et à l'Est par la route DEVIKINME AGBAGLO KOPE de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112376-GL déposée le 30-05-2023, Mme AYITE Kayi Falone A, profession : Etudiante, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à BE, connu sous le nom de KLOBATEME, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité TRONKA et à l'Est par une rue non dénommée de 21m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112377-GL déposée le 30-05-2023, M. PAMPANDJA Bila Ibrahim, profession : Soudeur, demeurant à AGOE et domicilié à TOGBLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 30ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de ALINKA, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATIVON K. YAWOVI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112378-GL déposée le 30-05-2023, M. ISSIFOU Aboudoumisamilou, profession : Environnementaliste, demeurant à AGOE et domicilié à NYAMASSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de SOGBOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEGBEAME MAWOUTE et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112379-GL déposée le 30-05-2023, M. ISSIFOU Aboudoumisamilou, profession : Environnementaliste, demeurant à AGOE et domicilié à NYAMASSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE, connu sous le nom de GNAMASSI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOU et au Sud par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112380-GL déposée le 30-05-2023, Mme ABINA Essowédéou Louise, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DAGBESSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité WOGODO et à l'Est par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112381-GL déposée le 30-05-2023, M. KOFFI Sedalo, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à BE GBENYEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 94ca, situé à GBODJOME DEVIKINME, connu sous le nom de PLACCA KONDJI, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la collectivité LAWSON PLACCA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112382-GL déposée le 30-05-2023, M. KOFFI Sedalo, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à BE GBENYEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 46ca, situé à LOME BE-EST, connu sous le nom de BE HEDJE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 42, au Sud par la rue KEDJEBI de 06m, à l'Est par le lot n° 54B et à l'Ouest par le lot n° 53.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112383-GL déposée le 30-05-2023, M. BENISSAN Gaga Tevi, profession : Instituteur, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN SEMINAIRE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLIKAME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBOBA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112384-GL déposée le 30-05-2023, M. ALESSOU Fo-Yao, profession : Étudiant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 34ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KOPEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZOGLI LAWOE et au Sud par la route D'AGBELIKO ATTIDJIN de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112385-GL déposée le 31-05-2023, M. LABA Kwami, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 37ca, situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété APEVIENYEKOU SOLOWOE et à l'Ouest par la collectivité EKOE EGLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112386-GL déposée le 31-05-2023, M. EKUE Kokouvi A, profession : professeur de lycée, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BAGUIDA PLANTATION, connu sous le nom de AGODEKE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud par un espace non dénommé, à l'Est par la propriété KUNAKY KOKOU BLEWUSI et à l'Ouest par la propriété AGBAVITO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112387-GL déposée le 31-05-2023, Mme AKOESSO Amélé, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à BE-ADIDOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 03ca, situé à LOME ATTIEGOU, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 46, au Sud par le lot n° 45bis, à l'Est par le lot n° 43 et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112388-GL déposée le 31-05-2023, Mme ATTILAH Akouwavi, profession : Secrétaire de direction, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN HABITAT, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à AFLAO LANKOUVI, connu sous le nom de LANKOUVI, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété HODOR AMEHO, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112389-GL déposée le 01-06-2023, Mme KPOGLI Adjowa Marie, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca, situé à LEGBASSITO SOGBOSSITO, connu sous le nom de AGBO KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJATA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112390-GL déposée le 01-06-2023, M. SOMADO Anoumou M, profession : Infirmier, demeurant à LOME et domicilié à ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KOSSI AGBAVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMETEPE KOKOU T.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112391-GL déposée le 01-06-2023, M. HETCHELI Follygan, profession : Enseignant chercheur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 666bis, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par le lot n° 668bis et à l'Ouest par le lot n° 665bis A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112392-GL déposée le 01-06-2023, M. AFETOR Komi Afenyo Jacques, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de VOGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATILA K. ABRAHAM et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112393-GL déposée le 01-06-2023, M. DOS-REIS Kodjo Abel, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 53ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité AZIANDOR, au Sud et à l'Ouest par des rues en projet de 16m, et à l'Est par la propriété NOMANYO WOSIHIME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112394-GL déposée le 01-06-2023, M. ODJABA Koffivi Edem, profession : Technicien, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENIGBAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DAGNON et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112395-GL déposée le 01-06-2023, M. TCHEGNON Mensanh, profession : revendeur, demeurant à LOME TOKOIN et domicilié à TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca, situé à APEDOKOE, connu sous le nom de WINGBLE, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1839A et 1836C, au Sud par le lot n° 1836A, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par les lots n° 1836A, 1839A et 1836C.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112396-GL déposée le 01-06-2023, M. SITTI Ayité Essé, profession : sans profession, demeurant à FRANCE et domicilié à FRANCE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 98ca, situé à LOME TOKOIN HEDZRANAWOE, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot n° 1694, à l'Est par le lot n° 1695B et à l'Ouest par le lot n° 1685.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112397-GL déposée le 01-06-2023, Mme DE SOUZA Affivi, profession : Coiffeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété VIZA MIDOAMEGBE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112398-GL déposée le 01-06-2023, Mme DE SOUZA Perla Afi Kathia, profession : Élève, demeurant à LOME et domiciliée à AVENOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 48ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DEKPO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPEGLI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112399-GL déposée le 01-06-2023, M. AZONDJAGNI Koffi Dodjiko, profession : commerçant, demeurant à TOHOUN et domicilié à LOM-NAVA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 34ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de LOGOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KPOGLI et à l'Ouest par une rue de 200m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112400-GL déposée le 01-06-2023, M. AGBONON Assiongbon, profession : Comptable gestionnaire, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 60ca, situé à AGOE NANEGBE, connu sous le nom de NANEGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 307, au Sud par une voie de 50m, à l'Est par le lot n° 302Bet et à l'Ouest par le lot n° 303.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112401-GL déposée le 01-06-2023, M. ATTITCHO Yao Edem, profession : Ingénieur électricien, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 55ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de KELEGOUGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 173B et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112402-GL déposée le 01-06-2023, M. DJOKO Kodjo, profession : Revendeur, demeurant à TOGOVILLE et domicilié à DOKOUME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 18ca, situé à SEVAGAN, connu sous le nom de EKPUI, préfecture de Vo et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUWODOU KPADENOU et SUPPET YAO et à l'Est par la route SEVAGAN EKPUI de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112403-GL déposée le 01-06-2023, M. ALOGBLETO Komla Mawuto, profession : Inspecteur des impôts, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de TOTSI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 509, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 507 et à l'Ouest par le lot n° 510bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112404-GL déposée le 01-06-2023, Mme AMOUZOUKPE Akouwavi épouse ALOGBLETO, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 64ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de VAKPOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 1018, au Sud par le lot n° 1021B, à l'Est par la voie express de 50m et à l'Ouest par le lot n° 1020.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112405-GL déposée le 01-06-2023, M. SEMALON Ayao, profession : menuisier, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 25ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune, au Sud par une propriété non dénommée et à l'Est par la propriété GATOGO KOAMI EDOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière